ensemble qui se termine sur le motif initial de l'ouverture du « Faisceau Fantique ».

Nous avons retrouvé dans l'audition de ce morceau, les qualités d'ensemble et de fini d'exécution qui ont, depuis longtemps, assuré la grande réputation artistique de notre musique municipale, réputation que la direction actuelle de M. Kœxel fait s'affirmer en toute occasion.

LIONEL.

Le banquet. — A cinq heures, cent vingt convives étaient attablés à l'Hôtel de Paris, local de la Grande-Harmonie.

A la table d'honneur on remarquait M. Catteau, vice-président et M. Kœxel, chef de la Grande-Harmonie, MM. Trannoy, adjoint; Deremay, chef de bureau de la mairie; Schiller de la commission administrative de la Grande-Harmonie; Chevet et Desbonnet, anciens sociétaires; Dubocage, sergent-bouteiller.

MM. Hubert, commandant du corps des sapeurs-pompiers, Vanackère, lieutenant-colonel; Tillet, lieutenant; Delannoy, sous-lieutenant, Fried, adjudant; Seynave, sergent-major et Crép n, sergent au même corps.

Le menu, très bien conçu, a été servi par MM. Wardavoir et Giniou, du restaurant du Sport.

Au dessert, M. Catteau, vice-président, porte un toast à l'administration municipale représentée par M. Trannoy, adjoint.

M. Trannoy se lève et lit un discours exprimant les sentiments de l'administration et de l'agent de la Musique Municipale pour lequel elle sera toujours prête à faire preuve de sollicitude. Cette preuve elle a été heureuse de la donner en vue d'assurer une meilleure salle des Pompiers à au disposit on pour lui servir le local.

En passant il félicite M. Kœxel d'être le digne continuateur des chefs qui l'ont précédé et ont établi une réputation artistique qui chaque jour s'affirme davantage sous sa direction.

M. Kœxel remercie les nombreux convives en chaleureux éloge à la direction experte et dévouée de M. Kœxel.

A la suite de ce toast, tous les musiciens visonnent en monôme choquer leur verre contre celui de l'excellent chef.

M. Kœxel remercie M. Catteau, de ses paroles aimables, mais il regrette vivement une partie de ses succès de la musique municipale et associe le comité administratif et les professeurs de l'école nationale à ses succès; M. Kœxel chante seul un vivat ensuite répété par tous les assistants en l'honneur de M. Catteau.

M. Schiller remercie au nom de la commission administrative et porte un toast à la presse locale.

M. Bon, du *Journal de Roubaix* répond en rappelant les succès de l'excellente phalange; il émet l'assurance que de nouveaux succès l'attendent dans chacune de ses auditions futures, ainsi qu'elle en recueille un toute notoriété.

M. Catteau porte un toast aux invités et au Corps des Pompiers, sous le toit duquel la Grande-Harmonie a pris naissance.

M. Hubert commandant des sapeurs-pompiers fait un petit discours très applaudi sur le plaisir ressenti par le corps à propos du bon voisinage de la musique municipale et entonne en son honneur un vivat chanté par tous les invités.

M. Kœxel lit une dédicée de MM. Lardinois et Mercier, élèves de la musique, auteurs musiciens, par laquelle ceux-ci s'associent à la fête familiale.

Un concert très animé s'est prolongé jusqu'à une heure avancée.

La fanfare des trompettes. — L'audition de la fanfare des trompettes de l'Eglise du Sacré-Cœur a été de tous points réussie. A noter, la fantaisie de sonneurs composée au concours de Cateau, l'andante religieux, et l'air varié sur celui de la composition de M. Jacquemain, directeur de la Société, qui en fut récompensé par un premier prix de direction et de composition. En somme exécution charmante et soignée qui fait le plus grand honneur à la fanfare et à son chef.

A 8 heures un banquet bien servi réunissait le société en son local, (ex Maréchal de Coygen) Grande-Rue.

La commission était allée chercher chez lui M. Roussel, le sympathique président, absent depuis trois mois pour cause de maladie. A son entrée M. Roussel est salué par les vivats répétés des société jeunes heureux de voir leur président rétabli et lui offrant un superbe cadeau.

Cela a fait impression à remercié les sociétaires et a pris à reconnaître leur amitié et leur zèle. Il a ensuite fait l'éloge de M. Jacquemain en rappelant le beau succès remporté par lui pour sa composition et sa direction.

A l'issue du banquet un concert improvisé a mis en relief le talent de plusieurs sociétaires.

En somme excellente soirée, que n'oublieront pas de s'ont nos vaillants trompettes.

Un vol au Trichon. — Dans la nuit de dimanche à lundi, entre minuit et trois heures, des malfaiteurs ont pénétré dans la laiterie de Mme Auguste Tiers, place du Trichon, en fracturant la porte d'entrée et en brisant des carreaux de vitres de la laiterie qui donne sur la cour.

Il leur a ensuite été facile d'entrer dans la vérandha et sur un meuble qui s'y trouvait, ils ont dérobé deux bagues en or et une brochure ornée de brillants; le tout estimé 250 fr.

Une quinzaine de francs qui étaient placés à côt ont également été volés.

Ce n'est que lundi matin que l'on s'aperçut du larcin. Personne n'ayant entendu le bruit pendant la nuit.

Une enquête est ouverte par M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement.

Cheval emballé. — Hier soir vers sept heures, un cheval attelé à une voiture de boulanger descendait la rue Neuve. Tout-à-coup l'animal prit peur et s'emporta.

De graves accidents étaient à craindre, Mais heureusement M. Octave Huyghe, inspecteur de sécurité, témoin de l'accident, se jetant qui son courage s'élança à la tête du fougueux animal et parvint à le maîtriser non sans avoir été traîné sur une longueur de plusieurs mètres.

Dans la rue Magenta. — Dimanche soir, vers dix heures et demie, les agents Despierre et Delejo se passant rue Magenta, furent rejoints par une camaréde, Mme Cavin, qui se plaignait que son locataire, Henri Boerstel, 55 ans, tisserand, et sa femme, Marie Sitwinski, étant ivres, avaient brisé le mobilier qui lui appartenait.

Le patron-ivre se rendit au poste où il indiqué et procédérent à l'arrestation de Boerstel. Celui-ce fut pas sans avoir eu injurié par la femme du tisserand qui adressa aux agents présents des paroles ordurières qu'ils étaient des voleurs de gouvernement.

Elle sera également poursuivie devant les tribunaux.

Bris de clôture. — Vers onze heures du soir, rue Décrême, plusieurs individus ont pénétré dans l'estaminet de la veuve Bonte, au numéro 225, et après avoir brisé plusieurs carreaux de vitre ont laissé un violent coup de poing sur l'oreille de la cabaretière, lui brisant un bouchon de cristal.

Un quart d'heure après ils étaient arrêtés et un nommé Arthur Lu[illegible], 20 ans, rattachent vous Lazeux.

Arrestation pour coups et blessures. — Dimanche soir vers cinq heures la police arrêtait rue de Tourcoing, un nommé Julien Lefebvre, charpentier, inculpé de coups et blessures.

Condamnons l'Italie à rester sur le Pô, Priste à tout jamais du savon du Congo.

Brasserie Armentiéroise. — Roubaix-Tourcoing ! pas encore un mot ! Vrais amateurs de bière pouvaient déguster le vrai jus de houblon, et beaucoup de nos concitoyens se rendaient à Lille ou à Tourcoing pour satisfaire leur goût.

Cet inconvénient sera supprimé à partir du 30 novembre par M. Ernest Boisle, bien connu à Roubaix et à Tourcoing.

Ce dernier ouvrira à la date indiquée, c'est-à-dire jeudi prochain, une Brasserie Armentiéroise, place de la Gare.

27,28,29,30 nov. 2855.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

SEANCES PAR 25 ET 26 NOVEMBRE

	Versements			
Roubaix, Samedi	24 dép.	Ant.	16 nouv.	14.756 »
Id.	Dim.	161	26 —	32.290 »
Lannoy	—	22	— 6 —	4.808 »
Croix	—	16	— 2 —	5.03 »
Wattrelos	—	15	— 3 —	6.035 »
Totaux		256	63	58.989 »

	Remboursements		
Roubaix, Samedi	27 dép.	Ant.	11.662 »
Id.	Dimanche	55	— 19.612 50
Lannoy	—	6	— 1.724 45
Croix	—	2	— 250 »
Wattrelos	—	4	— 1.513 30
Totaux		67	33.762 »

Les opérations du mois de novembre sont suivies :

Roubaix, par MM. L. Watteau-Lorthion et Aug. Pennel, directeurs, et MM. Victor Couvreur et Louis Gaillard, directeurs-adjoints; à Tourcoing, par M. Mignon-Salembier; à Croix, par MM. Alphonse Delesalle et Etienne Lepers — à Wattrelos, par MM. Henri Delebovie et J.-Bte Dupuis.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts ainsi que les demandes de remboursements les dimanches de 9 à 10 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements ne dépassant pas 100 francs seront alloués aux demandeurs à 10 heures 1/2, 3 jours après la demande.

Les bureaux sont ouverts les lundis de 9 à 11 heures, et le vendredi de 9 à 11 heures, pour la liquidation des intérêts. La livrets sont rendus même tenants.

Le calendier : FRÉMONT.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 20 au 25 novembre

	Nombr. de colis	Kilos
Soie.	48	4.564
Laine peignée	4,620	497.318
Laine cardée	1,138	122.855
Blousses.	407	44.436
Coton.	526	56.374
Totaux.	6,769	723.272
Mouvement	13 1/2 opérations	
Tirage	439 1/2 id.	

Le Directeur,
L. RIPPER.

TOURCOING

Epouvantable accident d'usine

UN MORT

Un ouvrier de chez MM. Liard et Marchand, tourneurs, rue Pierre, J.-B. Brayra, 65 ans, demeurant à Mouscron, rue des Bassans, a été victime d'un bien cruel accident.

Cet ouvrier avait été chargé de passer des échevaux de laines à la laveuse.

A sept heures et demie du matin, il occupait ce travail avant un écheveau suspendu sur la barre gauche, au moment donc il vena t de cienche la laveuse lorsque l'échevau qui était tendu se comprimé donc d'un mouvement brusque et saccadé, il est entraîné le bras de l'infortuné ouvrier. En quelques secondes tout l'avant-bras était mutilé d'une façon atroce, et le malheureux ouvrier était broyé si malheureux n'avait tiré en sens contraire avec une furieuse énergie.

On s'empressa de porter secours à la victime de ce terrible accident. M. le docteur Caudrelier mandé vint aussitôt. Il procéda à la désarticulation du coude et procéda à un pansement, après quoi il conduisit lui-même le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Cet hôtel dès plus satis aisants, le sr Tue, vers 8 11 h, une Hémorrhagie secondaire se produisit qui eut bientôt raison.

M. Vi[illegible], commissaire de po[illegible] d'arrondissement a fait une enquête sur cet accident.

Il a pu recueil ir la déclaration du blessé qui avait toujours conservé la plus grande sérénité, et qui pendant l'opération a fait preuve d'un courage vraiment héroïque.

Détail horrible : la portion du membre mutilé était restée attachée à l'arbre.

Vol de nuanceur. — En rendant à son domicile, dimanche soir, vers 9 heures, M. Henri Duthilleul, rue de Calais, 39, constata que des malfaiteurs s'y étaient introduits en son absence.

Tous les meubles étaient ouverts et portaient régnait le plus grand désordre.

Une somme de vingt-cinq francs lui a été dérobée.

Une autre somme de cent francs renfermée dans un petit coffret et appartenant à une jeune ouvrière, Mlle Bonvenu locataire de M. Duthilleul a également été soustraite.

Le ou les voleurs ont dû pénétrer en faisant usage de fausses clefs.

Vol de poules. — Un vol de poules a été commis la nuit dernière dimanche au préjudice de Mme veuve Deltour, cultivatrice, rue de la Latte.

Le Cercle des Officiers et la Société de secours aux blessés militaires ont, le dimanche 18 novembre, St Christophe un obit solennel à la mémoire du maréchal de Mac-Mahon et pour les officiers décédés morts au service du pays.

Cette cérémonie a été très imposante.

L'affluence était considérable. Un catafalque était surmonté de drapeaux tricores et de drapeaux de la Croix Rouge française.

Mme la veuve de France, commandant le 1er corps d'armée s'était fait représenter par M. le capitaine d'état-major Roland. Parmi les autorités M. Hasebroucq, maire et plusieurs autres membres de la municipalité, MM. les présidents du tribunal et de la Chambre de commerce; le conseil des officiers, la société de secours aux blessés, les chefs de service et délégations de tous les services municipaux : police, douane, pompiers, gendarmerie; des délégations des sociétés patriotiques d'anciens militaires et de gymnastique.

La musique municipale prêtait son concours à la cérémonie.

Un quêteur a été fait par des cous-l'autenants de réserve au profit des blessés militaires.

Photographie Artistique et Industrielle
81, rue Desarnent, TOURCOING
Succursale de la Maison MIKA N, de Roubaix. — Spécialité de portraits à la main par procédé inaltérable. — Lot et étiquettes chauffés. no.

LILLE

Triste spectacle. — Hier soir, vers sept heures, se rassemblaient devant Dewez l'image de la rue Roquermotte et de la place Place. Il avait été provoqué par une femme qui, quelques instants auparavant, venait de tomber sur le sol un pauvre bébé de huit mois, qu'elle portait dans ses bras. Elle remassa l'enfant, rempli d'une boue froide pour le laisser choir à nouveau.

Ce spectacle étonnant commençait à indigner le public que s'amassait et s'apprêtait à corriger cette femme indigne quand un gardien de la paix arr-va. A sa vue, la mégère devint furieuse et l'insulte, tout en lui lançant des coups de coing.

Heureusement, un second gardien arriva prêter main-forte à son collègue et à aux dans ils purent mener l'ivrogne se au poste central, tandis qu'une brave citoyenne, Mme Rivole', prenait soin du bébé.

Il est pénible d'avoir une femme, incapable de donner un état-civil, de parade d'établir qu'elle se nomme Marie Sassoyn, femme Lefèvre. Tandis qu'on l'a mena t ouvr sa boisson au violon, son enfant fait choyé par des agents de paix et transporté à l'hospice civil où il a reçu les soins de M. le docteur Dubrulle.

Une pruvoyauce. — Hier, M. le commissaire de police du 3e arrondissement a mis à la disposition du Parquet une cabaretière, qui est inculpée d'excitation de mineurs à la débauche, faite en violant les règles de la loi. Une femme Meesbout, âgée d'une trentaine d'années, favorisait en effet des ex-rames entre des soldats et des filletites de 15 et 16 ans, dans son débit de boissons, rue de St-Sauveur.

Accident. — Hier matin, M. Raphile Sen, 65 ans, homme de peine rue des Postiaux, 28, employé chez MM. Schneider et Cie, filature, rue d'Arcole, fut occupé à nettoyer les cardes. Tout d'un coup il perdit l'équilibre et tomba sur une barre de fer.

Dans le moment un jeune homme se trouvait à plusieurs côtes.

Relevé semblait il a été trouvé cette dans la voiture d'ambulance avec à l'hôpital de la Charité, où il a été admis d'urgence.

Les vols. — Mme veuve Blas, marchande de pommes de terre rue Sadeno n, 39, était venue se plaindre au commissaire de police de ce quartier de l'enlèvement de son linge, dans la matinée d'hier, pendant son absence, on avait volé dans sa chambre une chemise, une montre, une chaînette et un bracelet en argent. La police en parcéd ne nit aussitôt à la recherche du voleur. On le connaissait d'ailleurs, la nièce de la volée l'ayant aperçu dans la chambre au moment où il se revêtait de la chemise de Mme Blas.

Cet individu, Charles Bénz, 33 ans, journalier, sans domicile fixe, a été trouvé couché dans le garni de Bocquillon, rue Wicar, 22. Il avait encore en sa possession le bracelet et la chemise. Les autres objets avaient été engagés au Mont-de-Piété pour 15 francs. Il a reconnaissance en fui cependant rem se. Mais Bénz, Charles a passé des aveux complets.

Il a été mis à la disposition du Parquet.

LE NORD

VOL IMPORTANT A RONCHIN

Hier, vers six heures du soir, M. Jules Cauche, cultivateur à Ronchin, rentrait dans sa chaumière à coucher, s'aperçut qu'un vol y avait été commis.

Il a constaté que les lucarnes de grenier avaient été ouvertes et qu'il avait enlevé la clef contenant dans le bahut de bauche, contenant quatre cents francs en pièces de cent sous et quatre-vingt-dix francs en monnaie de billon. De plus, il constata qu'on lui avait enlevé également une paire de Bottes-Cuissardes et un fusil et de vin rouge et une bouteille de cognac.

Le voleur a dû, pour s'introduire dans la chambre passer par un cabinet donnant sur le jardin, et y escalader un mur de 2 mètres. Ce vol au lacieux a dû être commis vers six heures et demie, alors que pu leur personnes se trouvaient à la ferme de la rue Sine. On n'a pu entendre aucun bruit.

La gendarmerie recherche actuellement le ou les voleurs.

Hôtel-Dieu. — Dimanche matin, vers 6 h. 1/2, un ouvrier, Jules Lecoq, cultivateur à Croix, rue Pierre, a été blessé par la chute d'un arbre.

A la suite d'un accident d'attelage sur le chemin de fer de Roubaix, nous sommes fort à ce sujet, que les deux ouvriers travaillant le dimanche et cela sans aucune sur veillance, puisque Lecoq a été retrouvé complètement écrasé, sous un arbre qu'on venait de scier.

Pourquoi les catholiques d'Hauboudin, qui font campagne auprès des commerçants de la ville, pour leur faire fermer boutique le dimanche, ne donnent-ils pas l'exemple du repos dominical.

DUNKERQUE

NOUVELLE TEMPETE

Hier, vers trois heures de l'après-midi, une bourrasque subite est venue surprendre nos marins; en quelques minutes on a pu se lever les voiles de Norvège. Le vent soufflant avec une intensité telle qu'elle était sur le point d'égaler la violente tempête de ces jours derniers et les grêlons s'en mêlant, il fallait tout disposant un temps calme.

Comme cet événement se produisait à la fin de la marée, les vapeurs qui venaient de quitter notre port, ont été surpris par la tourmente à quelques encablures des jetées.

Dans l'impossibilité absolue où ils se trouvaient de lutter contre la violence de ces vapeurs, le *Sirr Dorothy, Fred, Brest et Gerron Tower*, ainsi que le remorqueur *Océania*, ont regagné le port en toute hâte, pour se mettre à l'abri.

La vapeur de Ville de Boulogne a été surpris par la tempête près du Gris-Nez; il a heureusement pu gagner le port de Dunkerque sans éprouver de sérieux dommages, mais il a été surpris par le calme qu'il a pu voir lors phénomène atmosphérique.

Au moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le vent est tombé, le ciel s'est éclaircit, et le soleil a reparu, en même temps la mer est à la grêle obscurcissant le ciel et le vent du Nord-Est soufflait subitement avec une violence impressionnante.

Un trait-mat, qui se trouvait dans les parages du cap Gris-Nez a eu toutes ses voiles emportées par la tempête, les dans d'obligation de fer devant le temp.

Un cro.t que ce la-ire aura pu se mettre à l'abri à la côte anglaise, en même temps que plusieurs autres grands voiliers qui paraîs aient également faire route pour Dunkerque.

Comme cet ouragan subit n'a duré que peu de temps, on espère que tout ne va pas malheureusement se jeter sur le sable à de nos jours, mais ce qui tout se borner à des avaries purement matérielles.

Le trois-mâts *Cap Horn*, faisant route pour Dunkerque, a remorqué un *Sloop-Barte* et également de surprise par la nouvelle tempête d'hier; il n'a pas souffert.

La goélette *Favorite*, allant de Villeneuve à Dunkerque, avec un chargement de [illegible], est en relâche à Morlaix, avec quelques dégâts à la voilure, on espère qu'il a pu complètement continuer son voyage.

TENTATIVE DE PARRICIDE

A GRAVELINES

Il y a quelques jours, M. Théophile Jansoone, charcutier à Gravelines, constata la disparition de 800 francs, d'une somme de deux cents francs.

Ancelin ses soupçons se portèrent sur son fils Paul, 18 ans, employé comme sommelier à la ferme de M. Onques. Paul Jansoone, interrogé, finit par avouer le vol, quelques jours après demandes dernier, il avait volé plusieurs sommes, dont il aurait dû rendre compte.

M. Jansoone alors deux toupes son fils et lui reproche sérieusement sa conduite. Pelgnant alors un geste de désespoir, le jeune vanrien tire de sa poche un revolver et lui sommé de vouloir se brûler la cervelle. Son père, à cette vue, voulut le retenir, mais, changeant brusquement de tactique, Paul dirigea l'arme vers son père et lui tira un coup de feu.

La première balle manqua; mais M. Jansoone, mêmes, comme il en nous avait informés, l'avait le bras pour se parantir, et deuxième balle atteignit son père fondement dans le dos de sa main.

Avec un rare courage, M. Jansoone fils, en ensif de sa poche un couteau, lui lèrres de la pis e et retira la même le prop ité.

Quant au jeune misérable, qui avait pris la fuite, il a été arrêté dimanche à Lion.

TRIBUNAUX

Cour d'Appel de Douai

Affaire du « Phare de Dunkerque » contre Verley et contre Talmon Beirot somme dommages-intérêts et condamnation.

Hier, 21 novembre, ce sont plaidés devant la Cour de Douai trois affaires de presse. *Le Phare de Dunkerque*, dit M. Aristide Briand, a deux jugements de condamnation. L'un a été rendu par défaut, appelant d'un jugement du même tribunal de Dunkerque, qui nav ait jamais du 6 juillet matin contre les jeunes réactionnaires le *Nord Maritime et la Flandre*. L'audience a duré trois de deux heures.

Les quatrième affaire, intéressant le *Nord Maritime*, contre Tubert, rédacteur en chef du *Phare de Dunkerque* et M. Gaugh, devant plaider à la nécessité de [illegible].

M. Maxime Lepoutre, ministre, avait du *Phare de Dunkerque* et M. Boulet, [illegible] en argent, au 15 décembre, dans cette dernière affaire.

Dans les affaires du *Nord Maritime* les juges avaient condamné notre vaillant confrère Tubert, rédacteur en chef du *Phare*, à deux jours d'emprisonnement, 200 francs d'amende, 15,000 fr. de dommages-intérêts, et 1,300 fr. d'insertion.

La cour par arrêts rendus lundi a supprimé la prison, a réduit les amendes à 1,000 fr. les dommages-intérêts à 500 et les insertions à 1 fr.

Dans l'affaire Verley, le journal a mis la diffamation, condamné le *Nord maritime* à 500 francs de dommages-intérêts, 50 fr. d'amende. Même condamnation contre le journal et contre les deux affaires solidairement contre Talmon rédacteur qui avait été mis sur les [illegible] hors de cause dans l'affaire de *la Flandre*.

Brasserie J. Vandame Bières Brune et Blonde
23, Square Jussieu, Lille. 10c la bouteille.
S'adresser les bonnes des [illegible] WARWAKE, 27, rue Nain, Roubaix.

UN DEMI SIECLE DE SUCCÈS
Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE pur
L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**
Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, et dissipant l'haleine tout naturelle. Excellent aussi pour le toilette.
Exiger le nom de RICQLÈS sur les flacons.

DÉPART
Les personnes qui ont à la pendre de la montre, de la chaîne, de la bague, de la lunettes ou placenez sont informées que le départ de M. BROUILLARD, l'opticien et avant-gentemen, rue de Roubaix, est irrévocablement fixé à jeudi 23 et 30 novembre.
Jusqu'à cette date, il est toujours visible à l'*Hôtel Ferraille*, à Roubaix. 2855.

Pour vous réconforter agréablement
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
le tonique et le plus hygiénique des apéritifs, en tête de certaines boissons, [illegible] *absorbée en grande quantité* [illegible] tous temps comme très nutritive à l'estomac et au cerveau.
DANS TOUS LES CAFÉS
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNE PUBLIQUE
Nous recevons de M. le directeur du Mont-de-Piété, la lettre suivante :
Roubaix, le 27 novembre 1893.
Monsieur le Rédacteur,
Votre journal de ce jour relate l'arrestation de jeune Florimond Cattelet. Le récit, tel qu'il est présenté, nous paraît fort fait exact.
C'est le directeur du Mont-de-Piété lui même qui a cru devoir confierer le malfaiteur [illegible] [illegible] et a viser. Il a pu [illegible] [illegible] [illegible] d'adresse du dit coupon.
C'est également et uniquement à l'initiative de la direction du Mont-de-Piété qu'est dû, l'arrestation fait a marcel, de la jeune voleuse dont vous avez narré les tristes exploits.
Cette lettre, dans l'intérêt de la vérité et pour éclairer le public, [illegible] dans ces affaires.
Veuillez agréer, etc.
L. J. & D. Non.

PETITE CORRESPONDANCE
On dé nos abonnés à Croix. Nous soumettons votre lettre au directeur. — *L. J. & D. Non.*

Etat civil de Roubaix.

Du 27 novembre

Naissances. — Jeanne Dachassoir, rue de l'Ecosse cour Gouvert 8 — Marcel Damiet, rue du Fontenoy 105 — Désiré Demeulin, 48 Brin — Lucienne Vanwalle, rue Neuve, 21 — Albert Fièvet, rue de l'Opinoiet impasse Balme 33 — Elodie Mariya, rue de Croix cour des Champs Elysée 9 — François Bonnier, rue de Croix Ballots 6 — Albert Sévère, Hôtel-Dieu — Henri Gaston, rue de Fourcroy 38 — Arthur Bonet, place Notre-Dame 4.

Décès. — J.-B. Dal ture, 50 ans, marchand de lait, rue de Lannoy 70 — Désiré Dupuis, 7 ans, rue Pottelberghe, 9 — Marie Dupuis, 2 ans, rue de Victoire Bonte, 51, ans, couturière, rue Pell et pendant 170 — Jules Dupuis, 1 an, rue de l'agrum cour Coupil 10 — Elore Sigier, 36 ans, mécanicien, rue de Tuesne 11 — Charles Blas, 25 ans, domestique, Hôtel-Dieu — Virginie Dupuis, 75 ans, ventre, rue Dambinton 15.

Mariages. — Entre : Eugène Prevel, employé, 24 ans, rue de l'Epeuvre 1, et Marie Bonte, 22 ans, gr. 19 ans, boulevard de la République 32 — Emile Duchaut, imprimeur, 20 ans, fils J. Frans et de Louise Vovent, tissen 20 ans, rue de la Chaussée 25 — Georges Leplat, boucher, 24 ans, à Flers et Marie Desmarcs, 22 ans, rue Neuve 20 — Charles Lesaint, tissen, 22 ans, rue d'Alger et Marthe Berlin, coiffeuse, 20 ans, rue de l'Alma 9.

Publications de Mariage. — Entre : Camille Dupuis, 40 ans, tissen, rue Pellerin 9 — Marie Sylvie Bernard Vandewalle, 28 ans, employée, rue de la Fontaine 2 — Emile Lamotte, 25 ans, chaudronnier en cuivre et Anna Carrette, 21 ans, tricoteuse.

Etat-Civil de Lille

Du 10 au 24 novembre

Naissances. — Jean-Baptiste Dasbillon, rue Léon De Meyer, quatier St-Joseph — Arthur Sève, rue Nationale 3.

Décès. — Léonard Strogler, 63 ans, le Vieux Lille, Dieu, 7 mois, le Sinter.

Mariages. — Entre : Emile Maveaux, 31 ans, et Hélène Adélaïne Desumeau, 31 ans, ouvrière, dentelière — Jules Delberge, 21 ans, [illegible] et Isabel Vanghelsbrec, 24 ans, [illegible].

Etat-civil de Croix

du 20 au 26 novembre

Naissances. — Alice Delvigne, rue de Mouvaux — Paul Lemoine, rue de la Gare — Louis Cepelier, rue Barbin — Georges Coulombier, carrée Dupuis — Gaston Mangin, rue de la Gare — Arthur Corset-Gie, rue — Jean Gambette — Henri Hondré, rue du Crétinet — Léon Hondré, rue de Croix — Clémentine Derville, à la Roselle — Alexandre Gillis, rue Verte — Albert Mullet, Grand Rue — Marie Vandrichel, rue Aimé Delbecque.

Décès. — Jules Blondeau, 64 ans, tonnelier, rue Passe — Théophile Vandervenne, 7 mois, rue du Progrès — Raymond Pot, rue, 24 ans, rue St-Piat — Marcel Furter, 8 mois, rue du Trocadéro.

Mariages. — Entre : Lucien Vanwaerbeke, 44 ans, cordonnier et Marie Dewitt, 44 ans, débitante — Clovis Soyaeve, 26 ans, employé de commerce et Marie Lemaire, 22 ans, lingère — Charles Hodoy, 43 ans, aiguilleur au chemin de fer et Marie Mathieu, 40 ans, ménagère — J.-B. Fauvarque, 24 ans, tonneliers et Flore Cannie, 23 ans, ouvrière.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 20 au 26 novembre

Naissances. — Joseph Ducoulombier, rue Leverrier — Maurice Coisne, rue d'Alsace — Céline Crem, rue Colbert — J.-B. Dubrulle, rue Mimosa.

Décès. — Julienne Cuz, rue de Gand — Berthe Spanneke, rue Epeu — Georges Delaye, rue Neuve — Rosalie Bonte, rue Neuve — Marie Hallot, rue Marlière — Marie Dal au, rue Neuve — Marie Dupuis, rue de Roubaix — Hélène Masse des Publemipin — Marie Dutoulle, rue St-Jean.

Décès du 25. — Georges Desquetre, 6 ans, rue Neuve — Emile Bonnet, 7 ans, rue Dalle — Ernest Ducoulombier, 12 ans, rue Toquet.

Du 27 : Henri Derveys, 79 ans, a. pr. Hospice — Jules Blondeau, 64 ans, rue Pasteur — Cécile Blanche — Abeline Delesalle, 6 ans, rue Neuve — Pierre Jacotot, 2 ans, rue Neuve — Marie Bonche, 1 mois, rue St-Jean — Pierre Fouquenet, 72 ans, rentier, Hospice civil — Gustave Dupuis, 72 ans, rue Neuve — Oliver Vermaere, 34 ans, a. pr., rue de la Vigne — Céline Dumez, 46 ans, Hôpital civil.

Etat-civil de Croix

du 20 au 26 novembre

Naissances. — Abbe Delvigne, rue de Mouvaux — Paul Lemoine, rue de la Gare — Louis Cepelier, rue Barbin — Georges Coulombier, carrée Dupuis — Gaston Mangin, rue de la Gare — Arthur Corset-Gie, rue — Jean Gambette — Henri Hondré, rue du Crétinet — Léon Hondré, rue de Croix — Clémentine Derville, à la Roselle — Alexandre Gillis, rue Verte — Albert Mullet, Grand Rue — Marie Vandrichel, rue Aimé Delbecque.

Décès. — Jules Blondeau, 64 ans, tonnelier, rue Passe — Théophile Vandervenne, 7 mois, rue du Progrès — Raymond Pot, rue, 24 ans, rue St-Piat — Marcel Furter, 8 mois, rue du Trocadéro.

Mariages. — Entre : Lucien Vanwaerbeke, 44 ans, cordonnier et Marie Dewitt, 44 ans, débitante — Clovis Soyaeve, 26 ans, employé de commerce et Marie Lemaire, 22 ans, lingère — Charles Hodoy, 43 ans, aiguilleur au chemin de fer et Marie Mathieu, 40 ans, ménagère — J.-B. Fauvarque, 24 ans, tonneliers et Flore Cannie, 23 ans, ouvrière.

Etat-Civil de Lille
Du 10 au 24 novembre
Naissances. — Jean-Baptiste Dasbillon, rue Léon De Meyer, quatier St-Joseph — Arthur Sève, rue Nationale 3.
Décès. — Léonard Strogler, 63 ans, le Vieux Lille, Dieu, 7 mois, le Sinter.
Mariages. — Entre : Emile Maveaux, 31 ans, et Hélène Adélaïne Desumeau, 31 ans, ouvrière, dentelière — Jules Delberge, 21 ans, [illegible] et Isabel Vanghelsbrec, 24 ans, [illegible].

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
achetés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT & VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.
Encaissement immédiat et sans frais des COUPONS payables à l'échéance.
DOUBLE DE FILLES ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER
Paris, 27 novembre 1893.
Le marché conserve toute sa fermeté malgré la crise ministérielle qui se maintient éclaté samedi dernier.
Le 3 0/0 se négocie à 98.10.
Le 4 0/0 se maintient à 102.
Il n'est plus question de convertir, ni le 4 à 104.75.
La Rente 1t 1 sans est en progrès à 81 37.
L'Extérieur s'oriente vers la hausse : bonne conséquence à 61 1/32 mais demandée, tantôt offre à mais cependant on ne croit pas au maintient de ces cours.
La tendance reste favorable aux Sociétés de Crédit.
On cote 4.020 sur la banque de France.
Le Crédit Foncier a toujours de nombreuses transactions à 1.060.
Les demandes affluent sur les obligations Foncières et Communales et notamment sur les titres [illegible] à 1.000 et 1.097 1868.
Le Crédit Lyonnais est traité couramment à 1.070.
Le Comptoir National d'Escompte fait 468.25. Le chiffre fait de ses ordres dans pour le mois d'octobre s'est élevé à 81 millions.
La Société Générale se maintient à 453.75.
L'action des Immeubles de France s'inscrit à 484.
Les obligations prennent série des Eaux de Bayonne ont un marché animé par suite des avantages multiples qu'elles offrent aux capit listes.
La Part Palin Caoutchouc a des demandes à 1[illegible].
L'obligation des Chemins Economiques fait 4[illegible].

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879
Siège Social :
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursale :
ROUBAIX, 8, RUE DE SAINT-MAXIMS
8, rue de la Gare. Rue Gimelle, 1er.
Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation comptant. Argent contre titres.
Vente de toutes obligations à lots à tirage sans engagement de les racheter dans un délai quelconque du tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.
Ordres en Bourses Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. Aux tarifs réduits.
Paiement de coupons, transfert, conversions, renouvellement de feuilles de coupons.
Vérification des Titres de tirages.
Toutes garanties sur toutes valeurs.
Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement et combinaisons particulières avec les principales des souscriptions. Service gratuit.

BOURSE DE LILLE
du 27 novembre 1893
Excédent de 3 centimes
Chemin de fer du Nord 1[illegible] 1[illegible] 1[illegible]
Rente 3 0/0 [illegible]
Rente 4 0/0 [illegible]
Rente 4 1/2 0/0 [illegible]
Rente 5 0/0 [illegible]
Rente 3 0/0 amortissable [illegible]
Rente 3 0/0 amortie [illegible]
Rente 4 0/0 [illegible]
Rente 4 1/2 0/0 [illegible]
Rente 5 0/0 [illegible]
Rente 3 0/0